

Entretien avec Sonia Sarah LIPSYC

« Je suis une femme juive engagée qui souhaite être pleinement citoyenne dans mon pays comme au sein de sa communauté »¹

Quel est votre parcours professionnel et personnel ?

Je me définirais comme une femme juive engagée qui souhaite être pleinement citoyenne dans son pays comme au sein de sa communauté. J'œuvre pour atténuer cette dichotomie que trop souvent les femmes juives ressentent en ce qui concerne leur condition en constante évolution au sein de la société civile mais en stagnation pour ne pas dire parfois en régression dans certaines instances religieuses ou communautaires. A l'heure de la parité, qu'en est-il de leur place au sein des institutions juives ? Elle est encore minoritaire et peu favorisée or les femmes représentent plus de la moitié de notre communauté. La lutte difficile que nous avons menée récemment avec **Maître Annie Dreyfus, Janine Elkouby, Claudine Hagege-Malka et Claudine Kling** à Strasbourg afin que les femmes puissent enfin être candidates au Consistoire Israélite du Bas Rhin, le démontre encore². A quand, en France, une femme présidente d'une communauté, d'un Consistoire ou du CRIF ? Aux U.S.A, une femme, Mme Najman a été élue présidente de la communauté juive orthodoxe, la Kehilat Orach Eliezer, à New York, et plus proche de nous Mme Charlotte Knobloch est devenue Présidente du Conseil Central des Juifs d'Allemagne. Il s'agit là d'une évolution sociétale que le judaïsme dans son ensemble doit prendre en considération et qui n'est nullement, bien au contraire, incompatible avec notre tradition.

Professionnellement, je suis actuellement sociologue et passionnée d'études juives. J'ai tourné ces trois dernières années environ cinquante émissions pour France 2 avec le rabbin Josy Eisenberg : une série d'entretiens portant sur des thèmes bibliques tels que le *Cantique des Cantiques*, le prophète *Jérémie* et le livre l'*Exode* et des interviews d'auteurs.

A mes yeux, il est important de conjuguer les savoirs c'est à dire la connaissance de nos textes, de notre histoire, de notre culture et de tout ce qui nous entoure. Là où nous portent notre curiosité et nos affinités électives. Dans mon quotidien, je puis me pencher sur une page de Talmud, lire une poésie de la russe Marina Tsvétaïéva, m'intéresser à l'histoire des

¹Entretien réalisé par Sauveur Boukris, publié en mars 2007 dans la brochure *Trophée top Fémina* et annoté en décembre 2007 à l'occasion de sa mise en ligne sur mon blog.

² Voir mon article « Le combat pour l'éligibilité des femmes au Consistoire Israélite du Bas Rhin (nov 2005-janvier 2007) » dans les *Cahiers du Judaïsme* (à paraître, Printemps 2008).

Pétroleuses, ces féministes sous la Commune, ou aux théories de l'américaine Judith Butler et préparer un poulet aux pruneaux et aux amandes pour le shabbat !

Par ailleurs, l'un de mes premiers métiers, c'est le théâtre et l'écriture, je suis dramaturge en fait, et j'ai écrit un ouvrage qui portait sur l'histoire du théâtre juif, une composition de trois textes dont une pièce de théâtre sous le titre de *Salomon Mikhoëls ou le testament d'un acteur juif* publié en 2002 aux éditions du Cerf.

Autrement dit, votre vie professionnelle et votre vie personnelle sont intimement liées

Oui, je m'intéresse à ces questions de femmes et judaïsme tant d'un point de vue universitaire, dans le cadre de mes recherches et professionnel comme sociologue que d'un point de vue humain et spirituel. Le fait d'avoir vécu et étudié quelques années en Israël me donne également la force et l'espérance de croire en l'évolution du statut des femmes au sein du judaïsme. Là bas comme aux U.S.A, les avancées en ce domaine, y compris et surtout au sein de certains courants du judaïsme orthodoxe - j'insiste- sont réelles. Par exemple, à Matan (Jérusalem) ou au kibboutz de Sdé Eliyahou comme à l'institut Drisha (New York) ou à l'école Maïmonide (Boston), des jeunes filles et des femmes non seulement étudient le Talmud mais l'enseignent déjà, - et c'est là une véritable révolution - alors qu'en France, il n'y a quasiment à l'intérieur des écoles juives, des centres communautaires, ou des instituts d'études juives supérieures, pratiquement aucun cours où les femmes peuvent s'initier sérieusement au Talmud ! Or c'est à partir du Talmud que s'élabore la loi juive et celle ci, quel que soit notre degré de pratique, finit toujours par nous rattraper à l'occasion d'une naissance, d'une *bat mitsva*, d'un mariage, d'un divorce et d'un deuil. Le fait que des femmes, de plus en plus nombreuses, se mêlent de la loi juive grâce à l'étude talmudique crée une situation nouvelle et enrichissante pour l'ensemble du judaïsme. Il est d'ailleurs étonnant à une époque où il suffit de cliquer sur internet pour savoir ce qui se passe dans l'ensemble des communautés juives du monde de voir combien la France est ignorante de ces progrès et accuse incontestablement en la matière un retard. Ici, au sein du judaïsme orthodoxe, on choisit généralement, en ce qui concerne les droits des femmes, l'opinion la plus réactionnaire taisant les autres possibilités qu'offre la loi juive et on fait passer cette option comme étant La loi juive. Il y a là une usurpation qu'il faut dénoncer. Les choix dans les communautés doivent se faire en connaissance de cause.

Ce qui m'intéresse, c'est d'abord de diffuser l'information ; en second lieu de transmettre les connaissances et de faire en sorte que les femmes comme les hommes soient au courant de l'extraordinaire évolution du monde juif afin que chacun trouve sa place.

A travers vos observations des institutions juives de France, qu'est ce que vous constatez et qu'est ce que vous déplorez ?

Ce que je constate principalement c'est un **déficit d'information** avec comme corollaire, un manque d'action ! Je viens d'en donner un exemple mais je peux les multiplier. En France, sait-on qu'il existe en Israël des *toénot rabbanyot*, des femmes qui sont des avouées rabbiniques et qui accompagnent d'autres femmes devant les tribunaux rabbiniques pour les aider à obtenir leur acte de divorce religieux, le *guet* ? Sait-on qu'il existe aussi des *yoétsot halakha*, des conseillères en loi juive à l'intérieur du judaïsme orthodoxe vers qui les femmes peuvent se tourner et poser des questions ? Sait-on que dans certaines synagogues orthodoxes les femmes lisent la *Meguilat Esther* à Pourim, soit devant un public de femmes comme à la synagogue Yedidya, soit devant un public d'hommes et de femmes même s'ils sont séparés comme à la synagogue de Shira Hadasha, également à Jérusalem ? Trop souvent, en France on l'ignore ou on fait comme si ça n'existait pas ! Tout ce qui concerne le statut de la femme dans la loi juive est lié à une évolution sociétale. Mais grâce à des initiatives personnelles ou associatives qui se prennent à Paris, à Strasbourg ou à Marseille, ça peut changer....

A votre avis, quelles sont les causes de ce déficit de connaissances et d'actions en France ?

Il y en a principalement trois.

D'abord, on constate que bien souvent les gens qui ont été à l'origine de cette évolution du statut de la femme au sein du judaïsme orthodoxe appartiennent au courant dit des orthodoxes modernes. Ils ont poursuivi l'héritage du rabbin allemand Samson Raphaël Hirsch (1808-1888) qui prônait l'étude juive et les connaissances de ce monde (« *Torah im derekh erez* ») et ils ont été les élèves du rabbin Joseph Baer Soloveitchik (1903-1993) qui vécut aux U.S.A. Or ce courant est peu visible en France d'une part car ceux qui l'incarnent sont partis en Israël ou ailleurs et d'autre part car les hommes et les femmes qui s'y retrouveraient ne s'organisent pas suffisamment. Nous manquons donc de cadres aussi bien rabbiniques que communautaires qui se réclameraient de ce courant qui associe tradition et modernité.

Deuxièmement en France, avec le CRIF, l'organisme qui représente officiellement les Juifs de France, c'est le Consistoire qui avec le rabbinat s'occupe des questions religieuses et communautaires. Le Consistoire est de rite orthodoxe mais depuis une bonne dizaine d'années l'on constate que le rabbinat officiel a tendance à adopter des positions ultra orthodoxes, ce qui ne facilite pas l'évolution du statut de la femme juive. Or il ne faut pas oublier que selon l'enquête commandée en 2002 par le FSJU au sociologue Erik Cohen, 5% des Juifs de France

seulement sont orthodoxes alors que 51% se définissent comme traditionalistes (29% sont non pratiquants et 15% sont libéraux). S'il est légitime que le monde ultra orthodoxe ait ses structures propres, il est, par contre, injuste qu'il impose ses normes à une majorité de Juifs au sein du judaïsme officiel.

La troisième raison tient au manque de pluralité du judaïsme français ou pour être plus exact au manque de dialogue entre le courant orthodoxe et les différents courants du judaïsme. Il existe en France des communautés juives libérales et des communautés *conservative* ou *massorti*³ à Paris, Lyon, Montpellier, Aix en Provence ou Nice, toutes ouvertes au dialogue mais le plus souvent tenues à l'écart par le judaïsme orthodoxe et consistorial.

Ce manque de dialogue empêche de se tenir informé d'initiatives diverses et altère une dynamique qui pourrait être enrichissante pour l'ensemble du judaïsme français.

Comment peut on faire évoluer les choses ?

D'abord et avant tout il faut **informer le public par des publications, des sites internet⁴, des journées de réflexion, des formations** etc. De ce côté-là les choses commencent à se faire de plus en plus dans les médias, en particulier juifs⁵ ou grâce à des initiatives comme le colloque qui s'est tenu en février 2007 au Nouveau Centre Communautaire de Paris sous la direction de Raphy Marciano. Mais il faut également qu'il y ait davantage de prises de positions et d'actions des un(e)s et des autres. Ouvrir aux jeunes filles dans les écoles juives et aux femmes l'accès à toutes les sources de la connaissance juive, y compris talmudique, me paraît primordial ! En ce qui concerne les initiatives, je tiens à saluer en particulier l'action de la WIZO dont la condition des femmes juives est l'une de ses préoccupations depuis la création de cette association, en France la première association de femmes juives ! Et à rendre un hommage appuyé à toutes ces femmes que j'y rencontre, ainsi qu'à sa directrice Yvette Sebbag et à sa Présidente Nathalie Cohen-Beizerman sans qui nombre d'avancées des droits des femmes au sein du judaïsme français n'auraient pas eu lieu.

- J'ai mené l'année dernière, en 2006, **une enquête pour la WIZO**, « Femmes et judaïsme en France 2006 » afin de présenter un premier état des lieux de la situation. L'enquête était consacrée à 4 thématiques :

³ Le judaïsme contemporain est composé de 4 courants : orthodoxe, conservative ou *massorti*, libéral et reconstructionniste - les trois derniers appartiennent au mouvement dit progressiste qui prône l'égalité entre les hommes et les femmes dans le judaïsme.

⁴ Voir mon blog : <http://soniasarahlipsyc.canalblog.com>

⁵ Se cf à ma chronique dans l'*Arche*, mensuel du Judaïsme français.

- l'obtention du divorce religieux (« guet ») afin de savoir à quelles difficultés étaient confrontées les femmes qui le demandaient
- la lutte contre les violences faites aux femmes afin d'évaluer les structures qui étaient mises en place pour les écouter et les accueillir
- la parité et le leadership des femmes au sein des institutions juives de France, en fait leur manque de représentativité
- la mixité hommes femmes en danger dans les centres communautaires ? La question se pose lorsque l'on sait que dans certaines communautés l'on interdit aux femmes de donner des cours de Torah devant un public mixte ou que d'autres manifestations mixtes comme des soirées dansantes sont prohibées à l'intérieur de l'espace communautaire !

Cette enquête dont les résultats ont été publiés dans la revue de la WIZO, Mila (septembre 2006, n° 88)⁶ a porté sur 96 entretiens dans 17 villes de France. Nous avons interrogé avec une quarantaine de wiziennes, principalement les cadres communautaires c'est-à-dire le corps rabbinique, les présidents de communauté et de consistoire, les délégués régionaux du CRIF mais aussi quelques directeurs d'écoles ou acteurs sociaux. A l'issue de l'enquête, j'ai préconisé un certain nombre d'initiatives que la WIZO mène à bien.

- J'ai proposé la rédaction d'un **guide** qui va s'appeler « **guide du divorce religieux juif (guet) en France** ». C'est un guide qui donnera des informations pratiques et utiles aux femmes tant du point de vue de la loi juive que de celui de la loi française et qui j'espère les aidera à mieux obtenir leur *guet*. Ce guide sera publié dans les mois à venir (à paraître en 2008).

- La deuxième préconisation s'est mise en place entre la WIZO et la Coopération féminine, il s'agit de la création de l'association **NOA** (Nommer, Oser, Agir) et de **l'ouverture d'une ligne téléphonique** que pourront appeler les femmes dans la détresse, victimes de violences conjugales⁷.

- La troisième préconisation est de **former les femmes au leadership au travers d'une série de journées de formation** qui ont déjà commencé. Pour la première d'entre elles, nous avons accueilli Léa Shakdiel, juive orthodoxe et féministe comme elle se définit elle-même et dans sa bouche ce terme n'est pas péjoratif mais est au contraire synonyme de lutte pour l'équité. Elle a été la première femme à s'être battue à la fin des années 80 afin de pouvoir siéger au

⁶ Voir également les résultats mis en ligne sur <http://www.wizo.asso.fr>

⁷ La ligne téléphonique a été mise en place en avril 2007 : 01 47 07 39 55 du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30.

sein des conseils municipaux israéliens. Et elle a réussi⁸ ! Cette journée portait sur « le leadership des femmes et les institutions religieuses ». Elle sera suivie d'une autre intitulée, « comment parler en public ? diriger une réunion ? prendre la parole dans les médias ? ».

- La 4^{ème} préconisation est l'organisation d'autres **journées de formation consacrées à l'accès au savoir sur ces thématiques de femmes et judaïsme** afin que les femmes s'initient, en connaissance de la loi juive et dans le respect de la tradition, à toutes ces questions d'évolution sociétale⁹.

Vous souhaitez être au stade du sociologue qui établit des diagnostics mais qui reste spectatrice ou vous voulez être, peut être demain, pourquoi pas, membre du Consistoire ou d'une institution de façon à faire changer les choses de l'intérieur ?

Comme vous avez pu le constater au cours de cet interview, je suis déjà en tant que femme juive véritablement engagée dans ces initiatives et actions ! J'en profite d'ailleurs pour signaler la publication cette année de 2 ouvrages collectifs consacrés à ces questions. Le premier, « Femmes et judaïsme dans la société contemporaine » paraîtra aux éditions de l'Harmattan (2008), il s'agit des actes des journées que nous avons organisées avec le Musée d'Art et d'Histoire du judaïsme et sa directrice Laurence Sigal. Le second livre « Quand les femmes lisent la Bible » sera un numéro spécial de la revue Pardès.

Chaque génération dans l'histoire et la tradition juive a ses responsabilités, l'une des nôtres et je l'avance comme un *tikoun*, une réparation pour user d'un concept emprunté à la kabbale est de rendre harmonieuse l'évolution sociétale en particulier en ce qui concerne le statut de la femme avec nos sources et nos traditions.

⁸ Voir « Mon combat pour être la première femme au sein d'un conseil municipal religieux » dans *Quand les femmes lisent la Bible*, sous la direction de Janine Elkouby et Sonia Sarah Lipsyc, Pardès n° 43, édition In Press, Paris, 2007, p 227-234.

⁹ Les quatre journées de formation en 2007 furent : « Comment s'élabore la loi juive de l'Antiquité à nos jours ? », « L'étude du Talmud et les femmes » et « Judaïsme et sexualité ».